

**Préambule**

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités d'exécution par la société EMBALLAGES ET TRANSPORTS DE L'OUEST (ci-après la société « EMBETT ») des activités et des prestations de transport d'objets ou d'œuvres d'art et plus généralement de transport de marchandises, emballées ou non, de toutes natures, en provenances principalement de salles de ventes (ci-après les « Colis »), pour toutes destinations en France et dans l'Union Européenne, telles que déterminées ci-dessous, ainsi que de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de ces prestations.

Ces conditions générales concernent principalement les particuliers ayant la qualité de consommateur, ainsi que, le cas échéant, les professionnels.

Aucune condition particulière ni autres conditions générales émanant du Client ne peuvent, sauf acceptation formelle de la société EMBETT, prévaloir sur les présentes conditions.

Pour justifier de leur qualité, la société EMBETT pourra, le cas échéant, solliciter :

- De la part des particuliers, la communication de leur pièce d'identité en cours de validité ;
- De la part des professionnels leur numéro Siret et de TVA intracommunautaire. Il pourra aussi leur être demandé de communiquer un extrait Kbis à jour ou un certificat d'immatriculation en tant que commerçant.

Les Colis peuvent être principalement acheminées au sein de l'Union Européenne.

Il appartient à chaque Client, de prendre connaissance, préalablement à la validation de son devis de l'ensemble des normes législatives et réglementaires applicables à l'importation des objets et œuvres d'art, notamment, mais sans que cela soit exclusif, en matière douanière et de vérifier la possibilité d'exportation et d'importation de ceux-ci au regard de ces règles.

En validant le devis proposé par la société EMBETT, le Client, quel que soit sa qualité, reconnaît avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager ou d'engager la personne morale qu'il représente au titre des présentes conditions générales.

Les conditions générales pouvant faire l'objet de modifications, les conditions applicables sont celles en vigueur et publiées sur les sites internet de la société EMBETT à la date à laquelle le Client aura validé son devis. L'édition ainsi que la sauvegarde de ces conditions relèvent de la responsabilité du Client.

**1. Identité du Transporteur**

Nom : EMBALLAGES ET TRANSPORTS DE L'OUEST  
Société par Actions Simplifiée au capital de 2.500 Euros  
Adresse : 29, résidence des orchidées  
53440 MARCILLE-LA-VILLE  
SIRET : 851 517 920 RCS LAVAL

**2. Objet**

Les présentes conditions générales ont pour objet, d'une part, de définir les conditions et modalités dans lesquelles la société EMBETT procède pour le compte du Client, suite à la proposition spontanée de prestation qui lui a été adressée, au transport de Colis, ainsi que le cas échéant à leur emballage, depuis la salle de vente auprès de laquelle le Client a acheté l'objet à transporter, jusqu'au lieu de livraison défini par celui-ci. D'autre part, elles définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de prestations de transports de Colis par la société EMBETT.

La prestation de transport pourra être réalisée directement par la société EMBETT ou par l'intermédiaire d'un sous-traitant.

Préalablement à la validation d'un devis pour le transport de son ou Colis, le Client devra en vérifier le détail et, notamment, le prix. Toute validation de devis par le Client vaudra acceptation des présentes Conditions Générales.

Les documents commerciaux ou les tarifs figurant sur le site internet de la société EMBETT n'ont qu'un caractère informatif et seul le devis et les présentes Conditions Générales constituent le cadre contractuel liant la société EMBETT à ses Clients.

### **3. Formation du contrat et commandes**

Dans le cadre des relations habituelles entre la société EMBETT et les salles de vente, ces dernières sont amenées à informer la société EMBETT des éventuels besoins que peuvent rencontrer leurs acheteurs en matière de transports de biens.

Dès lors, sans qu'il ne s'agisse d'une démarche à caractère commercial obligatoire, la société EMBETT adresse spontanément par courriel des propositions tarifaires pour le transport des objets acquis par les Clients auprès des salles de ventes, auxquelles ceux-ci sont entièrement libres de donner, ou non, suite.

#### **3.1 - Commandes**

##### **3.1.1 Etablissement du Devis**

Dès lors que le Client est intéressé par la proposition de transport qui lui a été adressé, celui-ci recontacte par email ou téléphone la société EMBETT afin de déterminer ensemble les besoins précis en matière de transport et permettre à la société EMBETT de lui adresser par email un devis détaillé reprenant les caractéristiques du bien à transporter (dimension et poids notamment), le lieu d'enlèvement, l'adresse de livraison et l'adresse de facturation, si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

Il reviendra au Client d'informer à ce moment-là la société EMBETT de toute particularité concernant l'objet à transporter et notamment sur l'état dans lequel celui-ci est supposé lui avoir été vendu.

A l'issue de cet échange, la société EMBETT adressera un devis détaillé informant du délai normal de transport et d'acheminement du Colis à compter de son enlèvement auprès de la salle de ventes.

Le Client devra alors retourner le devis et les conditions générales signés, accompagnés du paiement intégral du transport, ainsi que la copie du bordereau d'enlèvement transmis par la salle des ventes afin de valider sa commande.

La durée de validité du devis est de trente (30) jours à compter de la date d'émission figurant sur celui-ci, sauf accord exprès contraire de la société EMBETT.

##### **3.1.2 Validation**

Une fois le devis retourné signé à la société EMBETT, celui-ci sera, par principe, irrévocable, sauf accord écrit contraire de la société EMBETT.

Toute demande de modification devra, en tout état de cause, être notifiée par écrit à la société EMBETT par mail et sera prise en compte à la discrétion de la société EMBETT.

Toute demande frauduleuse, suspecte ou présumée comme telle, sera considérée comme non valable par la société EMBETT, qui sera autorisée à la refuser ou à l'annuler.

La société EMBETT se réserve le droit de demander, avant l'acceptation de toute commande, comme en cours d'exécution, toutes informations complémentaires utiles.

Dans tous les cas, la société EMBETT ne pourra être tenue d'honorer qu'une prestation qu'elle aura préalablement et expressément acceptée.

### **3.2- Tarifs**

Les prix sont indiqués en Euros, sont exprimés Hors Taxe (H.T), et sont ceux applicables à la date de la commande.

Figurent sur le site internet de la société EMBETT à l'adresse [www.embett.eu/nos-tarifs/](http://www.embett.eu/nos-tarifs/) des tarifs de transports qui n'ont qu'un caractère informatif, le montant de chaque prestation étant déterminé en fonction de la distance à parcourir entre le lieu d'enlèvement et le lieu de livraison ainsi que des besoins exprimés par le Client et des caractéristiques du bien à transporter (dimension et poids, notamment).

Ils seront majorés de la taxe sur la valeur ajoutée applicable (TVA) au jour de la commande et diminués des éventuelles réductions de prix ou rabais consentis.

Le prix facturé inclut l'assurance des objets transportés à hauteur de **trente-trois (33) euros par kilo transporté**, et n'inclut pas les éventuelles opérations de dédouanement et le paiement des droits de douane.

Conformément aux dispositions du Code Général des Impôts français et à la 6ème directive TVA, si le Client est une personne juridique non résidente en France et assujettie à la TVA dans un Etat Utilisateur de l'Union Européenne, ou une personne non résidente en France ou dans un Etat Utilisateur de l'Union Européenne, la TVA française ne sera pas appliquée dès lors que la personne se sera fait connaître et aura communiqué les informations nécessaires telle que son numéro de TVA intracommunautaire.

Dans l'hypothèse d'un changement du taux de TVA applicable, celui-ci sera automatiquement répercuté sur le prix des services de la société EMBETT.

### **3.3 - Droits de douane**

Tout Colis livré hors de la Communauté Economique Européenne peut être soumise à d'éventuelles taxes et à des droits de douane qui sont imposés lorsque le colis parvient à sa destination.

Ces droits de douane et ces taxes éventuelles, liés à la livraison d'un colis, sont à la charge du Client à qui incomberont également les opérations de dédouanement. La société EMBETT n'est pas tenue de vérifier ni d'informer le Client des droits de douane et taxes applicables. Pour les connaître, la société EMBETT conseille au Client de se renseigner auprès des autorités locales compétentes ou d'un transitaire en douane.

### **3.4 - Délais**

La société EMBETT livrera les Colis dans les délais expressément indiqués sur le devis, sous réserve du paiement intégral du prix du transport.

Dans l'hypothèse d'un retard de livraison par rapport au délai indiqué au Client, la société EMBETT en informera celui-ci dans les meilleurs délais.

En cas de livraison hors de France métropolitaine, la responsabilité de la société EMBETT ne saurait être engagée pour tout retard, difficulté d'importation ou saisie des produits commandés par les autorités douanières du pays de résidence du Client fondée sur l'absence de conformité dudit produit à l'une des normes spécifiques du pays de livraison dans la mesure où cela lui est extérieur et compte tenu de l'obligation du Client de s'assurer préalablement des normes applicables aux produits commandés et à leurs conditions d'importation dans l'état de livraison.

En tout état de cause, toute erreur ou demande de modification du Client en cours d'exécution, telle qu'une de modification de l'adresse de livraison, proroge la date de livraison.

### **3.5 - Annulation**

#### **3.5.1 Annulation à l'initiative ou à cause du Client**

Dès lors que le Client a validé le devis, aucune annulation n'est possible, par principe.

Toutefois, le client a la possibilité de demander l'annulation du devis dès lors que la société EMBETT n'aura pas encore procédé à l'enlèvement de l'objet du transport, ce que la société EMBETT sera libre d'accepter ou de refuser.

Aucune demande d'annulation ne pourra en tout état de cause être annulée après l'enlèvement du Colis par la société EMBETT.

Toute demande d'annulation de prestation ou de commande devra être formulée par écrit auprès de la société EMBETT soit par mail à l'adresse : « <direction@embett.eu> ».

#### **3.5.2 Annulation à l'initiative de la société EMBETT et empêchement de livraison**

La société EMBETT se réserve également la possibilité d'annuler toute commande au plus tard quarante-huit (48) heures avant l'heure de départ prévue, sous réserve de justifier de la cause de l'annulation du transport et notamment en cas de doute sur la licéité du transport du Colis.

La société EMBETT devra toutefois en informer le Client dans les meilleurs délais.

En tout état de cause, en cas d'annulation de la commande à l'initiative de la société EMBETT, celle-ci procédera au remboursement des sommes déjà réglées.

### **4. Enlèvement et livraison**

Dès lors que le devis sera validé, la société EMBETT se rapprochera de la salle de ventes afin de procéder à l'enlèvement.

Le date de l'enlèvement sera communiqué par la société EMBETT au Client.

Lors de l'enlèvement de l'objet à transporter par la société EMBETT, cette dernière procédera à une vérification sommaire de l'état du Colis et contactera le Client en cas de doute sur l'état dans lequel celui-ci se trouve afin de déterminer les suites à donner.

La vérification visuelle opérée par la société EMBETT ne constitue toutefois en aucun cas en une vérification de sa conformité avec l'objet vendu, la société EMBETT n'étant pas compétente en la matière.

Le cas échéant, la société EMBETT pourra procéder au réemballage du Colis, notamment en cas de doute sur la qualité de l'emballage initial ou afin de s'assurer d'une meilleure protection de celui-ci pendant le transport.

### **5. Droit d'inspection**

Le Client accepte que la société EMBETT procède à l'ouverture du Colis ou inspecter celui-ci à tout moment, notamment en cas de contrôle des douanes, ce que le Client accepte de manière expresse par la signature des présentes conditions générales, et sans que le Client ne puisse invoquer la responsabilité de la société EMBETT à ce titre.

## **6. Livraison**

Le Colis sera livré au domicile du Client, à son siège social ou à l'adresse indiquée par lui et qui aura été précisée sur le devis.

Préalablement à la livraison, la société EMBETT adressera un « sms » ou « mail » pour confirmer la tranche horaire durant laquelle le Colis sera livré.

En cas de livraison à une autre adresse que le domicile ou le siège social du Client, il appartiendra à ce dernier de s'assurer qu'il sera présent ou que sera présente une personne à qui il donnera pouvoir. La remise vaut acceptation du Colis.

En cas d'absence du Client ou du Destinataire au moment de la livraison, un avis de passage sera déposé dans la boîte aux lettres de destination lui précisant sous quel délai et à quelle adresse il peut récupérer son colis.

Chaque livraison est réputée réalisée dès mise à disposition du Colis.

Toute impossibilité de livrer dont la cause ou l'origine est imputable au Client pourra donner lieu à la facturation des frais liés à cette impossibilité de livrer l'objet et à la facturation des frais relatifs à la nouvelle livraison.

En tout état de cause, si la société EMBETT devait faire face à un empêchement au transport ou à une impossibilité de livrer le Colis, celle-ci ne prendra la décision des suites à donner à la livraison qu'après échange avec le Client.

## **7. Réception des produits et vérifications**

Le Client ou le Destinataire est tenu de vérifier en présence du livreur l'état de l'emballage et le contenu de la livraison.

Dans l'hypothèse où le Client ou le Destinataire aurait un doute quelconque de quelque nature que ce soit sur l'état ou le contenu de son Colis, il devra impérativement :

- indiquer ses réserves manuscrites (objet endommagé, cassé) accompagnées de sa signature sur le bon de livraison,
- signaler ces incidents à la société EMBETT dans un délai de trois (3) jours ouvrés suivant la date de réception du Colis.

A défaut de contestation, la remise vaut réception et il sera réputé conforme et accepté, sauf si le Client rapporte la preuve contraire.

## **8. Transfert des Risques**

Le Client ou le Destinataire le cas échéant deviendra responsable du Colis dès sa remise matérielle, le transfert de risque s'opérant lors de la remise matérielle de celui-ci.

## **9. Réclamations**

Il appartient au Client ou au Destinataire en cas de sinistre, d'effectuer toutes les réserves nécessaires lors la livraison ou dans les (3) trois jours, non compris les jours fériés, qui suivent celui de la réception auprès de la société EMBETT.

Tout Colis n'ayant pas fait l'objet de réserves dans ce délai sera considéré comme acceptée par le Client.

Après l'expiration de ce délai, le Client ne pourra plus invoquer un quelconque sinistre, à l'encontre de la société EMBETT.

## **10. Obligations des Parties**

### **10.1 - Obligations de la société EMBETT**

La société EMBETT s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour assurer le transport du Colis, du lieu de son enlèvement au lieu d'arrivée indiqués par le Client.

La société EMBETT s'engage à assurer le Colis, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, à raison d'une valeur d'indemnisation de trente-trois (33) euros par kilo.

Dans le cas où le Client souhaiterait augmenter le montant d'indemnisation et souscrire une assurance complémentaire, celui-ci devra se rapprocher de la société EMBETT afin de convenir ensemble du montant de couverture d'assurance à prévoir.

### **10.2 - Obligations du Client**

Le Client s'engage notamment à :

- Payer la Commande dans les délais ;
- Mettre à la disposition de la société EMBETT l'ensemble des documents nécessaires au transports et notamment le bordereau transmis par la salle des ventes ;
- À informer le destinataire, s'il n'est lui-même destinataire, de l'heure, de la date et du lieu de la livraison et à s'assurer de la présence de ce dernier lors de la livraison ;
- à transmettre à la société EMBETT toutes informations et documentations utiles pour la réalisation de sa prestation, et de manière générale informer celle-ci de tout changement de situation susceptible de modifier directement ou indirectement les conditions de transport ;
- A être joignable par téléphone au numéro de téléphone renseigné.

## **11. Garanties**

Quelque soient le ou les Colis transportés, ceux-ci doivent être vérifiés par le Client ou le Destinataire lors la livraison, et toute réclamation, réserve ou contestation relative à l'état du ou des Colis lors de la livraison et, plus généralement, toute réclamation doit être effectuée dans les conditions fixées à l'article 9 ci-dessus.

En cas de dommages à la réception, ou détectés après celle-ci, et effectivement imputable au transport, ceux-ci seront supportés par la société EMBETT, sous réserves des justificatifs adressés par le Client et que l'origine soit directement imputable à la société EMBETT.

Le Client devra fournir toute justification quant à la réalité des dommages constatés, la société EMBETT se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, éventuellement en missionnant à cet effet tout tiers de son choix, à toute constatation et vérification sur pièce comme sur place.

La garantie de la société EMBETT se limite, en tout état de cause, et quelle que soit l'ampleur du sinistre, à un montant ne pouvant excéder trente-trois (33) euros par kilo, sauf en cas de souscription d'un contrat d'assurance complémentaire demandé par le Client.

La société EMBETT ne saurait être tenue d'indemniser les dommages indirects ou les préjudices immatériels.

## 12. Responsabilité

La société EMBETT ne pourra être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat du fait d'un cas de force majeure susmentionné à l'article 15 ci-dessous ou en cas de retard éventuel ou d'absence du Destinataire au moment de la livraison.

D'une manière générale, la société EMBETT n'est tenue qu'à une obligation de moyen pour l'exécution de ses prestations et engagements contractuels en matière de livraison.

## 13. Rétractation

### - Absence de délai de rétractation pour la prestation de transport

S'agissant d'une prestation de transport de bien, aucun délai de rétractation ne sera applicable après validation du devis par le Client.

### - Rappel du régime applicable en matière de délai de rétractation pour les ventes aux enchères

La société EMBETT attire l'attention de ses clients sur le fait que par principe, **aucune rétractation ne peut être exercée, même par les personnes qui auront effectué leur achat « à distance », par ordre d'achat écrit, téléphone ou internet, à l'occasion de ventes organisées en salle ou de ventes « live », retransmises en direct sur internet depuis la salle de ventes, en présence du commissaire-priseur et avec la possibilité qu'un public assiste à la vente.** Par extension il en est de même pour les ventes « online » dont l'exposition seule est ouverte au public.

Toutefois, s'agissant des ventes entièrement dématérialisées, dites « online », auxquelles le public ne peut assister, celles-ci sont soumises au droit de rétractation pour tout acheteur, agissant en qualité de consommateur et dont le vendeur est un professionnel. Dès lors, l'acheteur dispose pour cela d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la prise de possession du bien.

A ce titre, la société EMBETT informera lors de la livraison du bien le Client de la date effective de prise de possession du bien auprès de la salle des ventes et il reviendra alors au Client, s'il souhaite procéder à la rétractation de son achat, de s'assurer du respect de ce délai pour bénéficier de son droit de rétractation.

La responsabilité de la société EMBETT ne saurait être engagée en cas de défaillance du Client dans le cadre de l'exercice de son droit de rétractation.

## 14. Stockage et droit de rétention

Dans le cas où le Client ne récupérerait pas le Colis après une tentative de livraison infructueuse, notamment en cas d'absence du Client ou du Destinataire au moment de celle-ci, le Colis sera alors stocké dans les locaux de la société EMBETT.

Le Client ou le Destinataire disposera alors d'un délai de dix jour (10) pour venir récupérer le Colis qui sera stocké gracieusement durant cette période de dix (10) jours.

Passé le délai de dix (10) jours à compter du dépôt de l'avis de passage, le Client sera tenu à une indemnité forfaitaire de cinquante (50) euros par jour de retard dans la récupération du Colis à compter du dixième jour suivant la date de dépôt de l'avis de passage.

Le délai pour récupérer le Colis dans les locaux de la société EMBETT ne saurait dépasser une durée maximum de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de l'avis de passage laissé dans la boîte à lettre du lieu de livraison.

**Passé ce délai, le Client reconnaît et accepte de manière expresse et préalable par la signature des présentes conditions générales que la société EMBETT pourra :**

- **Procéder à la vente du Colis qui n'aura pas été retiré par le Client, ou le Destinataire ;**
- **Percevoir sur le prix de vente les coûts de stockage dus par le Client à la société EMBETT.**

**(\*\*Comme évoqué lors de notre proposition d'intervention, la portée de cette clause est, en principe, très limitée et peut être dénoncée par le client\*\*)**

En tout état de cause, la perception de toute partie du prix de vente du Colis ne saurait entraîner la renonciation de la société EMBETT à percevoir le solde des sommes qui lui seraient dues au titre des frais de stockage.

#### **15. Force Majeure**

L'exécution par les parties de tout ou partie de leurs obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure (à savoir un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, et qui empêche l'exécution de son obligation par le débiteur).

#### **16. Non-validité partielle**

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

#### **17. Données à caractère personnel**

Les informations collectées par la société EMBETT lors de toute commande sont nécessaires pour la gestion de ses dossiers

En passant commande auprès de la société EMBETT, le Client reconnaît et accepte que les données personnelles collectées fassent l'objet d'un traitement nécessaire pour la réalisation de la prestation et leur facturation.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général de Protection de données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, d'opposition et de suppression à l'adresse suivante : [direction@embett.eu](mailto:direction@embett.eu) ou par courrier postal à notre siège social accompagné d'une copie d'un titre d'identité signé.

La société EMBETT s'engage à ne pas communiquer de données personnelles à d'autres organismes ou entreprises, sans en avoir informé préalablement le Client et à ne pas conserver les données pendant une durée supérieure à cinq (5) ans à compter de la dernière livraison.

Le Client peut être amené à recevoir des propositions commerciales, ou être informé des offres du Vendeur. Si le Client ne souhaite pas recevoir ces propositions, il peut en informer la société EMBETT par courrier ou par e-mail.

#### **18. Droit applicable**

Toute question relative aux présentes conditions générales qui ne seraient pas traitées par les présentes stipulations contractuelles, sera régie par la loi de la République Française à l'exclusion de tout autre droit.

#### **19. Langue du Contrat**

La langue des présentes conditions générales est le français.



Afin de faciliter sa communication, la société EMBETT se réserve la possibilité de traduire ou faire traduire les présentes conditions générales.

Toutefois, en cas de contestations sur l'interprétation des présentes conditions générales, seule la version rédigée en langue française fera foi et prévaudra sur toute autre version de conditions générales quelle que soit la langue dans laquelle ces documents auront été traduits.

**21. Juridiction compétente (Clause applicable aux contrats conclus avec les professionnels uniquement)**

Pour l'application des présentes, la société EMBETT élit domicile en son siège social, tel que mentionné à l'article 1 des présentes.

Tout différend au sujet de l'application des présentes conditions générales et de leur interprétation, de leur exécution et des contrats conclus par notre Société, ou tout paiement du prix, sera de la compétence du Tribunal de commerce de LAVAL (53) FRANCE quel que soit le lieu de la commande, de la livraison, du paiement et quel que soit le mode de paiement, et même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

**22. Pénalité en cas de retard de paiement (Clause applicable aux contrats conclus avec les professionnels uniquement)**

En application de l'article L. 441-10 du Code de Commerce, tout retard de paiement entrainera des pénalités de retard à hauteur de trois fois le taux d'intérêt légal appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage à la date de la prestation. En outre, tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard de la société EMBETT, d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement